

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session d'automne 2014

POL 8101-40
THÉORIES DU POLITIQUE
Jeudi, 9h30-12h30

Professeur : Yves Couture
Bureau : A – 3595
Téléphone : 987-3000, poste 8764
Disponibilités : lundi 13h00 à 16h30 et mercredi 9h30 à 12h00
Courriel : ycouture7@yahoo.ca

Trois perspectives sur la modernité, l'histoire et la société

I – Problématique du séminaire

Il faut être absolument moderne. Rimbaud

L'idée de *modernité* – qui suppose une rupture qualitative avec l'ensemble de l'histoire antérieure – a joué un rôle crucial dans la perception d'elles-mêmes et la dynamique des sociétés occidentales. La conscience de la différence moderne demeure d'ailleurs aujourd'hui un pôle moral et politique déterminant. Une telle idée ne va pourtant pas de soi. Sur un plan formel, on peut en distinguer trois sens à la fois distincts et étroitement liés. Un sens descriptif : « nous sommes modernes », ou encore « cette idée ou cette pratique est moderne. » Un sens comparatif : « nous sommes plus modernes que nous ne l'étions avant, ou que les *autres* ne le sont ». Un sens normatif : « nous devrions être modernes, ou plus modernes, et les *autres* devraient eux aussi être plus modernes ; ou à l'inverse nous devrions être moins modernes. »

Ce type de distinction formelle suscite d'emblée une série de questions. Quel est le sujet qui dit « je suis ou nous sommes modernes, ou nous devrions l'être » ? Où passent les frontières entre le moderne et le non-moderne ? Quels sont les *autres* de la modernité, et qui leur assigne cette identité ? Est-ce eux-mêmes ? Ou est-ce d'abord ceux qui se disent modernes ? Si la modernité est un fait historique, quand commence-t-il ? Une fois commencé, quelle durée faut-il lui supposer ? Y a-t-il une post-modernité, ou encore une hyper-modernité ? Et surtout quels sont les traits de la société ou de la subjectivité qui autorisent à les qualifier de modernes ?

Le séminaire nous amènera à revenir sur chacune de ces questions. Mais c'est la dernière, portant sur la substance de l'idée de modernité, qui en fournira la structure générale. Le noyau de notre réflexion consistera en effet à éclairer les relations entre les trois principales conceptions

d'ensemble du monde moderne : la thèse qui l'identifie, positivement ou négativement, à un progrès de la Raison et de la liberté (ou encore au devenir d'une subjectivité rationnelle et libre) ; la thèse qui l'identifie, positivement ou négativement, à l'importance et à la forme qu'y prend l'économie ; et enfin la thèse qui l'identifie, positivement ou négativement, à un fait politique, et tout spécialement à la démocratie. Ces trois conceptions peuvent bien sûr être liées. Certains estiment, par exemple, qu'être moderne signifie épouser les valeurs d'une société plus libre, plus rationnelle, jouissant d'une économie ouverte reconnue comme la plus efficace, et défendant un idéal et des pratiques démocratiques. Mais on peut aussi insister sur les tensions qui existent entre ces trois compréhensions ou ces trois dynamiques de la modernité. Diverses critiques du capitalisme visent ainsi à en faire ressortir le caractère irrationnel, les effets néfastes pour la liberté ou les effets néfastes pour la démocratie. De manière plus générale, on peut juger que la modernité se caractérise par une hégémonie de la rationalité économique qui met à mal une compréhension plus riche du bien commun et de l'excellence humaine. La critique peut aussi porter prioritairement sur le pôle rationnel ou même sur le pôle démocratique de la modernité.

Notre véritable objectif sera dès lors de comprendre l'articulation des principales composantes du fait moderne, avec l'ambition d'éclairer ainsi l'articulation entre des compréhensions différentes de l'histoire, des sociétés et de l'humain. Pour progresser dans cet objectif, nous interrogerons tour à tour des œuvres qui paraissent représentatives de l'interprétation de la modernité comme fait idéal et moral, comme fait économique ou comme fait politique. Il s'agira d'abord de bien saisir la différence entre ces perspectives. Mais il nous importe aussi, et même surtout, de comprendre comment chaque perspective se positionne face aux autres et en vient à les intégrer à sa propre intuition directrice.

Nous considérerons d'abord l'élaboration de ces trois compréhensions du monde moderne par des auteurs de la fin du dix-huitième siècle et du dix-neuvième siècle. Des textes de Kant, Constant, de Staël, Guizot et Saint-Simon serviront d'illustration initiale de la problématique. Nous nous attarderons ensuite à trois auteurs, Hegel, Marx et Tocqueville, dont la pensée respective exprime de la manière la plus nette et systématique l'interprétation rationaliste, économique et politique de la modernité.

Le séminaire suivra ensuite l'évolution de ces débats dans la pensée de la fin du dix-neuvième siècle jusqu'à aujourd'hui. L'interprétation rationaliste de la modernité sera considérée à travers des textes de Nietzsche, Weber, Strauss, Adorno, Horkheimer, Heidegger, Deleuze et Foucault. L'interprétation économique à travers des textes de Luxembourg, Simone Weil, Arendt, Marcuse, Negri, Boltanski et Chiapello. L'interprétation politique et démocratique à travers des textes de Lefort, Gauchet, Castoriadis, Mouffe, Abensour et Rancière.

II – Principaux objectifs

De la problématique générale du séminaire se dégagent donc trois principaux objectifs :

- i- présenter la logique interne et les variantes de trois perspectives sur le monde moderne, qui l'associent respectivement au développement de la raison et de la liberté, à un mode d'organisation économique ou à un fait politique ;
- ii- montrer les relations complexes entre ces perspectives et voir comment les œuvres qui les expriment pensent ces relations complexes ;
- iii- de manière plus large, éclairer les rapports entre les conceptions de l'histoire, de la société et de l'homme centrées sur une dynamique intellectuelle et morale, économique ou politique.

III – Méthode

Le séminaire débutera par une introduction générale sous la forme d'un cours magistral. Les séances s'apparenteront ensuite à des rencontres d'équipes de recherche, ponctuées par le commentaire des textes au programme et le débat entre tous les participants. Elles débuteront par de courtes mises en perspective par le professeur. À chaque semaine, les thèses principales de chaque texte au programme seront ensuite présentées par les étudiantes et les étudiants

La démarche gardera toujours un caractère exploratoire et collectif. Il faut cependant préciser qu'elle exigera des participants un effort soutenu de lecture et de participation.

III – Calendrier des séances

4 septembre	Introduction générale	Trois interprétations de la modernité
11 septembre	Lectures du monde moderne	Kant, de Staël, Constant, Guizot, Saint-Simon
18 septembre	Modernité et raison I	Hegel
25 septembre	Modernité et économie I	Marx
2 octobre	Modernité et démocratie I	Tocqueville
9 octobre	Modernité et raison II	Nietzsche, Weber, Strauss
16 octobre	Modernité et raison III	Heidegger, Adorno et Horkheimer
23 octobre	Semaine de lecture	
30 octobre	Modernité et raison IV	Foucault, Deleuze
6 novembre	Modernité et économie II	Luxembourg, Simone Weil
13 novembre	Modernité et économie III	Arendt, Marcuse
20 novembre	Modernité et économie IV	Negri, Boltanski et Chiapello
27 novembre	Modernité et démocratie II	Lefort, Gauchet
4 décembre	Modernité et démocratie III	Castoriadis, Mouffe
11 décembre	Modernité et démocratie IV	Rancière, Abensour

IV – Textes au programme

1. Introduction

2. Lectures du monde moderne

- i- Kant, « Qu'est-ce que les Lumières ? », dans *Vers la paix perpétuelle*, p. 43-51.
- ii- De Staël, « Les Français sont-ils faits pour être libres ? » et « De l'amour de la liberté », deux sections des *Considérations sur la révolution française*, p. 509-512 et p. 600 à 606.
- iii- Constant, *De la liberté des modernes comparée à celle des Anciens*, version en ligne.
- iv- Guizot, « Philosophie politique : de la souveraineté », chap. 1 à 8, dans *Histoire de la civilisation en Europe*, p. 319-339
- v- Saint-Simon, « Du système industriel », extraits, dans *Écrits politiques et économiques*, p. 361 à 379.

3. Modernité et raison I Hegel

Principes de la philosophie du droit

- *L'Éthicité*, 2^e section – *La société civile*, par. 182 à 188, par. 199 à 208 et par. 230 à 249.
- *L'Éthicité*, 3^e section – *L'État*, par. 257 à 278.

4. Modernité et économie I Marx

- « Première partie : Feuerbach », Extrait de *l'Idéologie allemande*, version en ligne, p. 4 à 56 ;
- « Thèses sur Feuerbach », version en ligne, p. 57 à 59.

5. Modernité et démocratie I Tocqueville

De la démocratie en Amérique, Tome I

- Introduction (p. 41-51) ;
- 1^{ère} partie, chap. 3 et 4 (p. 75 à 83) et chap. 5, extrait, p. 88 à 91 ;
- 2^e partie, chap. 1 et 2 (p. 177-183), chap. 6, extraits (p. 225-229 et 235 à 238) et chap. 10, extrait, p. 366-372.

De la démocratie en Amérique, Tome II

- Deuxième partie, chap. 8 à 14 (p. 511 à 525) et chap. 16 à 20 (p. 529 à 538)
- Troisième partie, chap. 1 (p. 539 à 542) et chap. 5 (p. 548 à 555)

6. Modernité et raison II Nietzsche, Weber, Strauss

- Nietzsche, extraits de *Par-delà bien et mal*, Aphorismes de 200 à 213 ;
- Weber, Extraits de *Économie et société*, T. I ; chap. 3, p. 219 à 255 ;
- Strauss, « Les trois vagues de la modernité » et « L'origine de la modernité : l'opinion de Weber », dans la *Philosophie politique et l'histoire* p. 211 à 235 et p. 335 à 339.

7. Modernité et raison III Heidegger, École de Francfort

- Heidegger, « Expérience fondamentale et tonalité fondamentale de la pensée de Nietzsche », dans *Achèvement de la métaphysique et poésie*, p. 119-149 ;
- Adorno et Horkheimer, « Le concept d'Aufklärung » dans *Dialectique de la raison*, p. 21 à 57.

8. Modernité et raison IV Deleuze, Foucault

- Deleuze, « Introduction : Rhizome », dans *Mille Plateaux*, p. 9-37 ;
- Foucault, « Leçon du 21 novembre 1973 », dans *Le pouvoir psychiatrique*, (p. 41 à 63) ; « Leçons des 7 et 14 janvier 1976 » dans *Il faut défendre la société*, p. 3 à 36.

9. Modernité et économie II Luxembourg, Simone Weil

- Luxembourg, « Réforme ou révolution sociale, 2^e partie », dans *Œuvres I*, p. 53 à 90.
- Simone Weil, « Allons-nous vers la révolution prolétarienne ? », « Le marxisme » et « Sur les contradictions du marxisme » dans *Œuvres*, Paris, Quarto-Gallimard, p. 251 à 271, 351 à 353 et 357 à 364.

10. Modernité et économie III Arendt, Marcuse

- Arendt, « La condition humaine », dans *La condition de l'homme moderne*, et « La tradition et l'âge moderne », dans *La Crise de la culture*.
- Marcuse, « Introduction », « Les nouvelles formes de contrôle » et « La conquête de la conscience malheureuse », dans *L'homme unidimensionnel, Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*.

11. Modernité et économie IV Negri, Boltanski et Chiapello

- Hardt et Negri, « La souveraineté capitaliste ou l'administration de la société mondiale de contrôle », Sections 6 du chapitre 3 de *Empire*. (25 pages)
- Boltanski et Chiapello, « De l'esprit du capitalisme et du rôle de la critique », *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard-Tel, p. 33-95.

12. Modernité et démocratie II Lefort, Gauchet

- Lefort, « La question de la démocratie » dans *Essais sur le politique* ; « La pensée du politique » et « La liberté à l'ère du relativisme », dans *Le temps présent*
- Gauchet, « Les figures du politique », dans la *Condition politique*.

13. Modernité et démocratie III Castoriadis, Mouffe

- Castoriadis, « Imaginaire politique grec et moderne » et « La démocratie comme procédure et comme régime », dans *Les carrefours du labyrinthe 4*, p. 159-182 et p. 221-241.
- Mouffe, « Introduction – Pour une démocratie plurielle » et « La démocratie plurielle entre modernité et post-modernité », *Le politique et ses enjeux : pour une démocratie plurielle*, p. 7 à 26 et p. 27 à 45

14. Modernité et démocratie IV Rancière, Abensour

- Rancière, « Introduction », « De la démocratie victorieuse à la démocratie criminelle », « La politique ou le pasteur perdu » extraits de *La haine de la démocratie*, p. 7-10, 11-39 et 40-57.
- Abensour, « Vraie démocratie et modernité », dans *La démocratie contre l'État*, p. 123 à 158.

V – Proposition d'évaluation

1. Participation au séminaire : 20 %
 - Présence au séminaire ; participation aux discussions ; pertinence des questions, des remarques, des critiques ; capacité de répondre aux questions posées, etc.
2. Deux présentations de texte (maximum 10 minutes) portant des textes au programme : 20 %
 - Dégager brièvement les thèses principales des textes ;
 - Les mettre en lien avec les objectifs du séminaire ;
 - Préparer la discussion en signalant les points qui semblent mériter d'être débattus.
3. Une fiche de lecture (maximum 3 pages) qui présente de manière synthétique les thèses essentielles d'un auteur sur les thèmes du séminaire. 10 %
4. Une problématique, en lien avec le travail final (maximum 4 pages) 10 %. À remettre au plus tard début novembre.
5. Un travail long, de 15 à 20 pages interligne et demi, portant sur des thèmes ou des auteurs en lien avec le séminaire. 40 %

VI – Bibliographie

- Abensour, Miguel, *La démocratie contre l'État – Marx et le moment machiavélien*, Paris, Le Félin, 2004.
- Adorno, Theodor W. et Horkheimer, Max, « Le concept d'Aufklärung » dans *Dialectique de la raison*, p. 21 à 57.
- Arendt, Hannah, La condition de l'homme moderne, dans *L'Humaine condition*, Paris, Édition Quarto Gallimard, p. 51-326.
- Arendt, Hannah, La crise de la culture, dans *L'Humaine condition* Paris, Édition Quarto Gallimard, p. 587-836.
- Boltanski, Luc et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard-Tel, 2011.
- Castoriadis, Cornélius, « Imaginaire politique grec et moderne », *La montée de l'insignifiance. Les carrefours du labyrinthe, t. 4*, Paris, Seuil, 1996, p. 159-182.
- Castoriadis, « La démocratie comme procédure et comme régime », *Les carrefours du labyrinthe 4*, Paris, Seuil, 1996, p. 221-241.
- Constant, Benjamin, *La liberté des modernes comparée à celle des Anciens*, version en ligne, classiques des sciences sociales.
- Deleuze, Gilles et Guattari, Félix, « Introduction : Rhizome » dans *Mille plateaux*, Paris, Minuit, 1980, 9-37.
- Foucault, Michel, *Le pouvoir psychiatrique*, Paris, Gallimard-Seuil, 2003
- Foucault, Michel, « Il faut défendre la société », Paris, Gallimard-Seuil, 1997.
- Gauchet, « Les figures du politique », *La Condition politique*, Paris, Gallimard Tel, 2005, p. 9-43.
- Guizot, François, « Philosophie politique, De la souveraineté », *Histoire de la civilisation en Europe*, Paris, Hachette Pluriel, 1985
- Hardt, Michael et Antonio Negri, *Empire*, Paris, Exils Éditeur, 2000.
- Hegel, Georg Wilhelm Friedrich, *Principes de la philosophie du droit*, Traduction J.F. Kervégan, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

- Hegel, Georg Wilhelm Friedrich *La Raison dans l'Histoire. Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris, Union générale d'édition, 1979.
- Heidegger, Martin, *Achèvement de la métaphysique et poésie*, Paris, Gallimard, 2005.
- Kant, Emmanuel, « Qu'est-ce que les Lumières ? », dans *Vers la paix perpétuelle*, Paris, GF, 1991.
- Lefort, Claude, « La question de la démocratie » dans *Essais sur le politique*, Paris, Seuil, 1986, p. 17-30.
- Lefort, Claude, « La pensée du politique », *Le temps présent*, Paris, Belin, 2007, 599-610.
- Lefort, Claude, « La liberté à l'ère du relativisme », *Le temps présent*, Paris, Belin, 2007, 631-655.
- Luxembourg, Rosa, « Réforme sociale ou révolution ? », dans *Œuvres I*, Paris, Petite collection Maspero, p. 51 à 90.
- Marx, Karl, « Feuerbach », dans l'*Idéologie allemande*, version en ligne, classiques des sciences sociales.
- Marx, Karl, « Onze thèses sur Feuerbach », version en ligne, classiques des sciences sociales.
- Mouffe, Chantal, *Le politique et ses enjeux : pour une démocratie plurielle*. Paris, La Découverte, 1994.
- Marcuse, Herbert, *L'homme unidimensionnel*, Paris, Minuit, 1968.
- Meiksins Wood, *L'empire du capital*, Montréal, Lux, 2011.
- Nietzsche, Friedrich, *Par delà bien et mal*, Œuvres philosophiques complètes, T. VII, Paris, Gallimard, 1971.
- Rancière, Jacques, *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005.
- Saint-Simon, *Écrits politiques et économiques*, Anthologie critique par J. Grange, Paris, Pocket, 2005.
- Stäel, Germaine de, *Considérations sur la révolution française*, Paris, Tallandier, 2000.
- Strauss, Leo, « L'origine de la modernité : l'opinion de Weber », *Philosophie politique et l'histoire*, Paris, Livre de poche, 2008, p. 335-340.
- Strauss, Leo, « Les trois vagues de la modernité » dans la *Philosophie politique et l'histoire*, Paris, Livre de poche, 2008, p. 211 à 235.
- Tocqueville, Alexis de, *De la démocratie en Amérique*, T. I et II, Paris, Bouquins, 1986.
- Weber, Max, *Économie et société*, T. I, Paris, Plon, 1971.
- Weil, Simone, *Œuvres*, Paris, Quarto-Gallimard, 1999.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION**6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation**

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.